



eurostars™

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES PME INNOVANTES FRANÇAISES AU PREMIER RANG EUROPEEN !

Résultats du 1^{er} appel à projets « EUROSTARS », un programme porté par EUREKA et la Commission européenne : 11 PME françaises dans les 20 meilleurs projets d'innovation

Paris, le 11 juin 2008 - A l'occasion de la Conférence ministérielle EUREKA de Ljubljana le 6 juin 2008, la Présidence slovène a rendu publics les résultats du 1^{er} appel à projets d'EUROSTARS, nouveau dispositif de soutien aux PME européennes de haute technologie et à fort potentiel de croissance. Initié par EUREKA, ce programme est financé en coopération par les Etats membres d'EUROSTARS à hauteur de 300 M€ jusqu'en 2013 et par la Commission européenne à hauteur de 100 M€ prélevés sur le 7^{ème} PCRDT¹.

Ce 1^{er} appel à proposition, clôturé le 8 février dernier, a été marqué par le succès des PME françaises dans le palmarès, ces dernières étant impliquées dans 11 projets parmi les 20 premiers du classement. Autre fait remarquable : les projets présentés sont majoritairement pilotés par des PME françaises, devant l'Allemagne notamment. Y compris le projet en tête de classement, porté par la société française TEAMCAST, spécialisée dans le domaine des produits OEM innovants pour la diffusion de la télévision mobile et de la télévision numérique en partenariat avec l'Institut TELECOM de Bretagne et une Pme espagnole. Viennent ensuite, dans le top 10 des projets, les PME Histalim, Capelec, B.T.& C., Citilog associé à l'INRETS, Exalead, Synapse Développement, Trimaran, Vermon.

Le fort taux de participation des PME dans le premier appel et le grand nombre de projets présentés (186 au total) s'expliquent notamment par la simplicité du processus d'appel à projets (appel ouvert en continu avec deux dates limites par an – absence de thématiques imposées), par sa démarche « bottom-up » et par la garantie des financements sous la forme de subventions.

Les Pme européennes des pays membres d'EUROSTARS y sont représentées. L'Allemagne, l'Espagne ainsi que les Pays-Bas y occupent également des positions remarquables.

Le porteur du projet EUROSTARS est une PME au sens communautaire (250 personnes au maximum) qui consacre au moins 10% de ses dépenses à la R&D ou qui emploie au moins 10% de son personnel en R&D ; elle doit participer à au moins 50% du coût total du projet.

Le projet, d'une durée maximum de 36 mois, implique au moins deux entités distinctes de deux pays membres d'EUROSTARS et débouche sur un produit, procédé ou service commercialisable, dans les deux années qui suivent son achèvement.

Comme pour EUREKA, les projets couvrent tous les domaines technologiques.

Le dossier de candidature, soumis en ligne est commun à tous les partenaires. Il est évalué par deux experts indépendants. Un comité de six évaluateurs est ensuite chargé de classer les projets.

Le prochain appel à propositions sera clôturé le 21 novembre, date limite à laquelle les propositions devront être soumises en ligne sur le site www.eurostars-eureka.eu

¹ Programme Cadre pour la Recherche et le Développement Technologique de l'Union Européenne



Prochainement : communiqués de presse sur des projets EUROSTARS à participation française

A propos de « EUROSTARS », un programme conjoint au service des PME innovantes

Elaboré par EUREKA et la Commission européenne, ce programme a pour vocation de soutenir les PME de haute technologie et à fort potentiel de croissance, dans le cadre de projets innovants, orientés marché et développés en partenariat européen. Ces PME représentent 5% des PME européennes, mais elles contribuent pleinement à la compétitivité européenne et à l'emploi de demain.

La Commission européenne a inscrit EUROSTARS dans le cadre du programme spécifique « Capacités » du 7^{ème} PCRD et de l'Article 169 du Traité qui autorise une participation financière de la Commission à des actions entreprises par plusieurs pays membres de l'Union. Cette initiative permet d'atteindre une masse critique tout en évitant de dupliquer les actions.

Une trentaine de pays membres d'EUREKA a décidé de consacrer au programme 50 M€ par an dont 5 M€ émanent d'OSEO. La participation financière de la Commission s'élèvera à un tiers de ces montants sur la durée du 7^{ème} PCRD qui s'achèvera en 2013.

En savoir + www.eurostars-eureka.eu

A propos de EUREKA

L'initiative EUREKA vise à renforcer la compétitivité de l'Europe par la promotion d'une R&D transfrontalière, axée sur la collaboration et orientée vers le marché. Elle permet aux industriels et aux instituts de recherche de 38 pays membres ainsi qu'à l'Union européenne de collaborer sur la base d'une approche « bottom-up » afin de développer et d'exploiter des technologies novatrices.

En savoir + www.eureka.be

Contact Presse

Aurélie JEANNE
Agence Clipping-traitdunion
28, rue des Petites Ecuries 75010 PARIS
Tél : +33 (0)1 44 59 68 92
Fax : +33 (0)1 44 59 69 01
E-mail : aurelie.j@clipping-tu.com